

### Les objectifs pédagogiques :

L'objectif de ce module est de permettre aux élus de comprendre les éléments clés de la gestion de projet dans une collectivité, de savoir les mettre en œuvre et les faire appliquer.

A l'issue du séminaire les élus auront une vue d'ensemble de la gestion de projet, ils seront en capacité d'en appréhender la dimension stratégique, les éléments pratiques et les conditions de mise en œuvre.

### Le Programme :

#### Gérer les multiples projets d'une collectivité :

- Du programme électoral aux projets.
- Identification des nouveaux projets.
- Analyse des différents types de projets.
- Utilisation de l'approche par portefeuille de projets.

#### Définir et mener un projet dans une collectivité :

- Qu'est-ce qu'un projet ?
- Construction de la démarche projet avec ses différents outils.
- Définition des composantes de l'avant projet.
- Planification du projet.
- Responsable et équipe de projet.

#### Mettre en place le travail collaboratif au sein des projets :

- Définition d'une organisation projet favorisant la circulation de l'information et le travail en commun.
- Fixation des modalités du travail collaboratif entre les agents et les élus au sein des projets.
- Détermination des modalités de gouvernance des projets.

#### Développer la mobilisation des acteurs et animer le dispositif au quotidien.

### Formateur : Monsieur Denis MEINGAN



Denis Meingan a travaillé pendant plus de 15 ans dans de grandes sociétés de conseil. Il a dirigé des missions sur des domaines différents en mettant en œuvre des approches variées de gestion de projet au sein de grands groupes internationaux comme des moyennes entreprises et des collectivités territoriales. Il réalise fréquemment des séminaires de formation ainsi que des conférences au niveau international et fournit des contributions à de nombreuses revues de management ainsi que pour des ouvrages collectifs. Il est formateur depuis 2008 auprès des élus sur les problématiques de l'accompagnement au changement et de la gestion collaborative des projets ainsi que du travail en groupe.

### Les points forts de la formation :

- Transfert d'une expérience et d'une conceptualisation basées sur plus de trente ans de pratique dans la définition et la gestion des projets dans des structures variées nationales et internationales.
- Connaissance pratique des collectivités territoriale acquise par la réalisation de missions de conseil et de formations intra ou inter-entreprises

#### Modalités pédagogiques :

- Exposé avec fourniture d'apports conceptuels et illustration par des cas concrets.
- Présentation simple des approches ainsi que des démarches à utiliser avec mise en pratique grâce à des ateliers appliqués aux collectivités des participants.
- Facilit

#### Les résultats attendus :

- Capacité à prendre la mesure de ce que peut être la gestion de projet dans sa collectivité ainsi qu'à en réaliser et réussir la mise en œuvre progressive
- Construction et validation de la compétence à travers les différents ateliers.

#### Public :

Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.

#### Format :

**En intra** : dans une salle mise à disposition par la collectivité  
**En inter-collectivité** : dans une salle mise à disposition par notre organisme  
**A distance** : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Denis MEINGAN

#### Financement et coût :

Pour les intras, nous consulter pour devis  
Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 700 € TTC .

### Evaluation des acquis :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances

### Accessibilité et référent handicap :

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de

acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

**Nombre maximum de participants par session de formation :** 15 personnes.

**Délai d'accès à cette formation :** le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

**Résultats en 2021 et 2022 :** 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)